

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 DÉCEMBRE 2016

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue jeudi vingt-deuxième (22^e) jour du mois de décembre deux mille seize à 16h30, au Centre communautaire situé au 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge et à laquelle sont présents : Madame la conseillère Josée Goyette et Messieurs les conseillers Benoît Lamontagne et Ghislain Quintal, formant quorum sous la présidence Monsieur le maire Albert Santerre.

Messieurs les conseillers Éric Rioux, Donald Pinard et André Dulude sont absents.

Madame Mélanie Thibault, directrice générale/secrétaire trésorière est également présente.

L'avis de convocation a été signifié tel que prévu au Code municipal. Un avis public a dûment été affiché aux deux (2) endroits prévus par le conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. ADOPTION du règlement 2016.10305, modifiant le règlement numéro 2012.07305 intitulé PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.
3. Virements budgétaires
4. Affectation revenus cours d'eau 2016
5. Rachat placement temporaire
6. Reddition de compte dossier 00024067-1-46095 (16)-2016-06-09-19
7. Reddition de compte dossier 00024402-1-46095 (16)-2016-08-10-6
8. Changement de centre de traitement des matières recyclable.
9. Approbation des comptes à payer
10. Période de questions sur les points à l'ordre du jour seulement
11. Clôture de la session

2016.12319 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 décembre 2016

Il est proposé par Benoit Lamontagne, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité:

QUE l'ordre du jour proposé le 22 décembre 2016 soit et est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

2016.12320 ADOPTION du règlement 2016.10305, modifiant le règlement numéro 2012.07305 intitulé « PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE », afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.

CONSIDÉRANT les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit modifier ses règlements d'urbanisme, afin de se conformer au schéma d'aménagement en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé Benoît Lamontagne par et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil adopte le règlement numéro 2016.10305, modifiant le règlement numéro 2012.07305 intitulé PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.

ADOPTÉE

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

2016.12321 **Virements budgétaires**

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder à quelques virements budgétaires à savoir :

Numéro compte G/L	Description	DT	CT
02-130-00 527	Entretien ameublement		700,00 \$
02-130-00-670	Fournitures de bureau	700,00 \$	
02-610-00-419	Service urbanisme	4 500,00 \$	
02-490-00-141	Salaire mesurage boues		3 700,00 \$
02-620-00-494	Corpo Bedford et région		800,00 \$
	Total	5 200,00 \$	5 200,00 \$

Il est proposé par, Benoît Lamontagne, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil autorise la directrice générale à procéder aux virements nécessaires;

ADOPTÉE

2016.12322 **Affectation du revenu de taxation pour l'entretien des cours d'eau**

CONSIDÉRANT que la facture pour l'entretien des cours d'eau ne sera pas émise en 2016.

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise que le revenus de taxation pour l'entretien des cours de d'eau de 2016 soit affecté à l'exercice 2017, année où les frais seront réellement chargés.

QUE ce conseil décrète que cette somme devra être exclusivement utilisée à cette fin.

ADOPTÉE

2016.12323 **Rachat placement temporaire de 250 000 \$**

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil autorise le rachat du placement temporaire de deux cent cinquante mille dollars (250 000\$).

ADOPTÉE

2016.12324 **Reddition de compte – Subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal dossier 00024067-1-46095 (16)-2016-06-09-19**

ATTENDU QUE les travaux d'amélioration du 5^{ème} Rang ont été complétés;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Benoît Lamontagne et il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge informe le ministère des Transports que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 15 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

2016.12325 **Reddition de compte – Subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal dossier 00024402-1-46095 (16)-2016-08-10-6**

ATTENDU QUE les travaux d'amélioration du 5^{ème} Rang ont été complétés;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Josée Goyette et il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge informe le ministère

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

des Transports que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 10 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

2016.12326 **Changement de centre pour le traitement des matières recyclable**

CONSIDÉRANT QUE les matières recyclables sont présentement traitées chez Sani-Éco à Granby;

CONSIDÉRANT QUE le transport jusqu'à ce point implique plus de pollutions par les GES (Gaz à Effet de Serre);

CONSIDÉRANT QUE le centre de traitement de récupération 2000 inc. est situé à Cowansville et par conséquence limite le transport;

CONSIDÉRANT QUE le tarif de traitement qui nous est proposé par Nopac Environnement inc. soit trente-six dollars et dix-neuf cents (36.19\$) la tonne incluant toutes redevances;

CONSIDÉRANT QUE notre transporteur Nopac Environnement Inc. s'engage à réduire de 500\$/ année la facture de la collecte des matières recyclable;

Il est proposé par Benoit Lamontagne, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil autorise le fournisseur du service de collectes des matières recyclables à transporter et livrer les matières au centre de traitement de Récupération 2000 inc, situé à Cowansville, afin de réduire les GES et réduire le coût du traitement.

ADOPTÉE

2016.12327 **Approbation des comptes à payer**

Il est proposé par Benoit Lamontagne, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil autorise et approuve les dépenses et le paiement des comptes à payer, à savoir :

N° déboursé	Date	Nom	Description	Montant
201600390 (I)	2016-12-07	ERIC TOMKINSON	CCU juin et sept 2016	150,00 \$
201600391 (I)	2016-12-07	GERMAIN, FRANCINE	Ccu 30 juin	75,00 \$
201600392 (I)	2016-12-07	BRODEUR, DANIEL	CCU juin sept	150,00 \$
201600393 (I)	2016-12-07	Groupe CCL	Livret Ronde de sécurité	96,26 \$
201600394 (I)	2016-12-07	MRC BROME-MISSISQUOI	Géomatique et étude Pôle Bedford	365,00 \$
201600397 (I)	2016-12-07	LABO S.M. INC.	Géotechnique 1er Rg	5 058,90 \$
201600419 (I)	2016-12-07	LA FONDATION AU DIAPASON	Poinsettias	160,00 \$
201600420 (I)	2016-12-08	R.I.E.D.S.B.M.	Enfouissement	1 307,19 \$
201600421 (I)	2016-12-08	HYDRO QUEBEC	Éclairage des rue	267,41 \$
201600422 (I)	2016-12-08	DENIS GAGNON	Réparation 10 roues et 6 roues	2 649,03 \$
201600423 (I)	2016-12-08	ROBITAILLE EQUIPEMENT INC	lames - transport	11,49 \$
201600424 (I)	2016-12-12	RAINVILLE AUTOMOBILE	Réparation buzzer	179,07 \$
201600425 (I)	2016-12-12	BELL MOBILITÉ	Connexion Ipad	204,40 \$
201600426 (I)	2016-12-12	VIDEOTRON LTÉE	Téléphone c.c.	86,79 \$
201600427 (I)	2016-12-12	JOLÈNE RAYMOND	Remb achat Noel enfants	437,17 \$
201600428 (I)	2016-12-12	GENEVIÈVE POUTRE	Achats Noel enfants	308,71 \$
201600429 (I)	2016-12-12	ÉQUIPE D'ANIMATION DOBY	Noel des enfants animation	150,00 \$
201600432 (I)	2016-12-22	FEDERATION QUEBECOISE	Courrier	16,03 \$
201600433 (I)	2016-12-22	VIDEOTRON LTÉE	Téléphone internet	469,27 \$
201600434 (I)	2016-12-22	DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS	Buts hockey	1 178,49 \$
201600435 (I)	2016-12-22	SANI ECO INC.	Traitement recyclage	171,05 \$
201600436 (I)	2016-12-22	LES CONSULTANTS S.M. INC	Dépôt demande cptaq	1 810,86 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

201600437 (I) 2016-12-22 Jocelyne Jeanson

Réunion

346,11 \$

15 648,23 \$

ADOPTÉE

Période de questions portant uniquement sur les points à l'ordre du jour

2016.12328 Levée de la séance

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :
QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

Albert Santerre, maire

Mélanie Thibault, directrice générale /
secrétaire trésorière

Je, Albert Santerre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Albert Santerre, maire